

COMMUNE DE PUYLAUSIC

Séance du 17 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 JANVIER, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard BEYRIA.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard BEYRIA, Patrice FEUILLET, Philippe ARSEGUET, Pascal RIQUET, Chantal CARSALADE, Christian DELAS, Lionel ESPARBES, Christian HUC-DUZAN, Thierry LACAZE, Raymond LAFFONT, Chyslaine MILLET.

Pascal RIQUET a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 12 janvier 2024

Ordre du jour :

1. Droit de préemption sur la parcelle AM 84,
2. Discussion pré vote sur le PLUI,
3. Préparation de la cérémonie des vœux
4. Questions diverses

1/ Droit de préemption sur la parcelle AM 84

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

2/Concernant le PLUI nous attendrons la réunion qui doit avoir lieu le mercredi 14 février 2024 à Samatan en présence du Préfet du Gers

3/ Mise en demeure pour la démolition du bâtiment en ruine de Martine Laffont pour cause de danger imminent. Prise d'un arrêté de mise en péril

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

4/ Cérémonie des Vœux du Maire le dimanche 28 janvier 2024 à 16h00, rendez-vous 1 heure avant pour installation de la salle

5/ Questions diverses  
Pas de questions

La séance est levée à 22 heures